
PRAGUE – GAC / SSAC Joint Session
Tuesday, June 26, 2012 – 14:00 to 14:45
ICANN - Prague, Czech Republic

CHAIR DRYDEN: Bonjour et bon après midi à tous, nous avons eu un très bon déjeuner et comme vous le savez nous avons maintenant une réunion consultative sur la sécurité et la stabilité. Patrik qui est à ma droite en ait le président. Donc nous vous remercions de votre présence ici parmi nous. Il ya quelques point de l'ordre du jour, je vais céder la parole à Patrik.

PATRIK FALTSTROM: A m'à droite il ya Jim Galvin qui est le vice président du SSAC, et président aussi des comités d'adhésion. Nous avons d'autres membres du GAC dans la salle, bien sure il ya d'autres membres du SSAC dans la salle. Et j'espère que (Muet) obtenir le consensus pour que le débat soit, et en ce moment donc j'espère que les membres du GAC et du SSAC vont participer à ces débats.

Nous avons ensuite entretenus avec Stefano, qui a analysé avec certains membres du SSAC certains thèmes qui sont très intéressants pour le débat, et on a vue en principe apparaitre ces trois thèmes que l'on peut voir sur l'écran.

Nous allons donc commencer par vous informer entre la collaboration SSAC et les organismes d'application de la loi. C'est ce que nous faisons, nous avons eu une réunion très très longue hier lundi, avec les

Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

personnes appartenant aux organismes d'application de la loi. Nous avons discuté en principe sur deux thèmes, le premier est lié à la question de la validation des données du WHOIS, c'est-à-dire la validation des données qui sont enregistrés et liés à des noms de domaines.

Le deuxième point dont nous nous sommes entretenus, sera porté au calibrage des opérateurs et des différents membres.

Les organismes de l'application de la loi nous ont parlé des problèmes qu'ils devaient affronter depuis leur point de vue, et par suite du manque je ne sais pas si on doit utiliser ce terme, l'absence de validation d'une validation adéquate à l'heure actuelle et sur la question de la traçabilité pour ainsi dire de certaines opérations ou des certaines activités sur internet, qui sont des boîtes de traduction sur le réseau, il est difficile de dire à qui appartient une certaine adresse IP.

La traduction signifie que quelque chose change dans la boîte, et pour demander les données de la personne dans un autre point.

Il y a aussi l'ajout entre le SSAC et le groupe d'application de la loi qui créer un groupe plus petit, comme nous l'avons fait avec le GAC. Lors de la réunion de Toronto nous travaillerons de la même manière, c'est-à-dire un petit groupe se réunira pour parler de ces thèmes.

Le deuxième point de l'ordre du jour, je voudrais parler des trois thèmes et enfin passer aux questions réponses.

Le deuxième point donc est lié à la question du tir à l'arc numérique, et le traitement par lot. Il ya eu des questions du GAC concernant le besoin du traitement par lot, le risque existant dans le serveur racine, lié a la scalabilité de la racine et les différent rapports sur cette sensibilité. Ces derniers jours nous nous sommes entretenus plus spécifiquement sur le SSAC, depuis que la décision a été prise de suspendre le tir à l'arc numérique.

Nous avons voulu dire que au point de vue de SSAC, cela ne signifie pas que le nombre dont on parle soit un chiffre incroyable, quand on dit qu'on peut introduire nos 999 sur un an, et que on ne veut pas introduire 100. Ce dont on est entrain de parler c'est de la vitesse du changement par rapport au rapport de sensibilité, et comment le system racine peut changer et absorber les nouveaux gTLDs, parce que c'est cela qui est important.

Nous croyons que c'est vraiment bon que nous ayons déjà mis en œuvre le ccTLD et l'IPv6, parce que il ya eu quelques risques méconnus lorsqu'on a ajouté les nouveaux TLDs dans l'IPv6 et le DNSSEC. On pourrait peut-être les appelés des effets de commentaires. Mais à vrais dire ce dont nous avons besoin c'est d'un system de commentaire, un system x de commentaire pour le system que l'on donne pour le registre de serveur racine, quand on veut changer le nom de racine du serveur qui existe déjà le temps de mise en œuvre de ce changement, parce que cela a été mis en œuvre l'or de la période de mise en œuvre des nouveaux gTLDs, nous pouvons croire que l'introduction des TLDs, devrait enfin se faire plus lentement. C'est donc une espèce de cercle de commentaire, il se peut aussi qu'il faille le faire plus lentement.

Donc ce feedback est très important, parce que tous ont dits qu'il allé pouvoir gérer cette question, et nous n'avons vue aucune personne qui ne croit des différentes promesses et à ce que les gens disent qu'ils vont faire, et que l'on pense que cela va fonctionner. Mais nous ne pouvons pas risquer des problèmes. Donc si nous voyons, l'or d'une première étape que quelque chose se passe, nous serons obligé de réduire la vitesse.

Ne vous méprenez pas sur ce que je dis. On ne dit pas quelque chose qui s'est passé. Ce que je dis, c'est que nous faisons une première modification quand nous ajoutons un TLD nouveau, nous ne pouvons pas le faire sans risque, mais on doit être sure qu'on peut assurer et gérer ce risque sans qu'il ait des conséquences graves.

Le troisième point de l'ordre du jour où l'on parle des plans de contingence. Et je vais revenir un petit peu en arrière lorsqu'on a commencé à parler du traitement par lot, et du tir à l'arc numérique. On parle du mécanisme qu'on va utiliser pour décider quel sera l'ordre pour l'introduction des nouveaux TLDs, et cela n'a rien avoir avec l'extensibilité du system. Cela veut dire qu'il n'y aura aucun impact sur la sécurité et la stabilité, il se peut qu'il ait un ordre automatique, mais cela n'est pas notre affaire. Ce que nous disons c'est qu'il faut qu'il ya un system de feedback, pour que la vitesse a là quelle on se produise, puisse être disant adaptée ou ajustée.

Je vais m'arrêter ici et je vais demander s'il ya un membre de SSAC dans la salle qui voudrait ajouter quelque chose.

Il est évident que mon travail n'a pas été tellement bon. Mais bien, je vais te rendre la parole Heather.

CHAIR DRYDEN: Merci Patrik, est ce qu'il ya des questions donc pour SSAC? Egypte.

Égypte: Merci beaucoup, merci Patrik de cette présentation. J'essaye de voir si vous pouvez me donner un peu plus de précision, est ce qu'il ya des paramètres connus qui doivent être en fin faire un objet d'un monitoring? Je dis par les gens de l'équipe technique, je n'ai pas besoin de les connaître. Est-ce qu'il ya quelque chose de mesurable, quelque chose de spécifique que l'on pourrait suivre? Ce feedback et ces commentaires vont être enfin saisis pour que l'on réduise la vitesse ou si il ya quelque chose qui pourrait susciter la sécurité et la stabilité?

PATRIK FALTSTROM: Je vais répondre d'abord a la deuxième partie. Comme je me souviens et ce que nous parlons en SSAC de ceci, personne n'a vue ni ne peut prévoir de feedback dans ce type de system, et qui nous donne un certain résultat lorsqu'on n'introduit pas les TLDs, nous parlons de la vitesse et nous pensons que peut-être réduire la vitesse.

Il ya le domaine de.com qui a des centaines de millions de registres, cela signifie que nous avons 1,5 millions de délégations qui auront lieu dans le domaine de premier niveau qui n'auront pas de problèmes.

Mais nous devons pouvoir garantir que tout le processus de l'IANA, lorsqu'on recevra une demande de changement et toute la validation et la demande elle-même et la vérification des données, pour savoir si elles sont complètes, par exemple si la requête est correcte en elle-même, la mise en œuvre de tout cela dans la zone racine et la publication et signature de la zone racine, tout cela doit être connus.

Et dans la deuxième, il ya aucun paramètre que l'on puisse enfin considérer. Nous devons nous assurer pour ce cas particulier et que le system qui fonctionne à l'heur actuel est un problème et tout le monde peut avoir sont ccTLD, et chacun de nous peut voir qu'il n ya pas de problème. Nous devons vous garantir et vous assurer que le system va pouvoir continuer à fonctionner de la même manière avant et pendant et après l'introduction des nouveaux TLDs.

CHAIR DRYDEN:

C'est la Suède qui veut prendre la parole, et ensuite l'union européenne.

Suède:

Merci beaucoup madame la présidente, m'a question été liée a ce que l'Égypte a dit, il se peut que je le dis autrement.

Ce que toi tu as dit avant, Patrik, on parlé d'une coordination. Quand on parle d'une pause dans les changements dans la zone racine, il ya une combinaison de l'introduction des nouveaux gTLDs ainsi que les modifications dans les TLDs existants. Tous les changements des vieux TLDs et les nouveaux TLDs doivent êtres faits, dans le cadre d'un

processus où tout le monde pourra réduire sa vitesse ou faire une pause. C'est une question pour savoir si j'ai bien compris.

La deuxième se rapporte au traitement par lot, traitement par lot oui, traitement par lot non. Maintenant il ya la suspension du tir à l'arc numérique, nous ne savons pas quel modèle ou quel mécanisme on doit mettre en œuvre pour le remplacer.

Il se pourrait aussi comme j'en ais entendu parler à un moment donné, qu'il n ya pas de traitement par lot, et c'est justement pour vérifier est ce que j'ai bien compris ce que vous dites. Est-ce que on peut ne pas être si correcte, parce que toi tu es en rythme de vitesse pour le monitoring d'un certain nombre de paramètre pour parvenir au rythme approprié, pour savoir que rien ne se passe. Et ensuite on se dit, ok il faut ralentir. Je demande tout le temps, et le conseil ne sait pas répondre à m'a question s'ils ont les outils pour cela. Je ne sais pas si cet outil existe ou pas et si il faudrait qu'on se soucis ou pas.

PATRIK FALTSTROM:

En premier lieu, a propos des commentaires. Oui il ya une différence dans les serveurs racine, lorsqu'on introduit un TLD existant. Ce qu'il faut considérer, c'est que lorsqu'on introduit un nouveau gTLD, cela finit par être un des TLDs existants, parce que il ce peut que le TLD sort de la zone racine et que quelqu'un veut modifier ce TLD.

Alors oui tu as raison, il se peut que se soit le cas et il se peut que quelqu'un le face d'une façon spéculatif, ce n'est pas la vision du SSAC, mais il se peut qu'il ya une priorité où l'on pourrait donner certaine

priorité au xxx du travail pour certains TLDs. Il faut pouvoir travailler sur ces deux options et possibilités.

En ce qui concerne le tir à l'arc numérique, et le traitement par lot et si on devrait le faire en solo ou pas. Je crois qu'au point de vue technique de la stabilité, tu as raison oui il faut être capable ralentir, mais cela signifie que tu dois faire certaines choses dans un certain ordre.

Par exemple, moi en particulier je voudrais avoir un certain ordre, une procédure pour voir s'il faut organiser les choses, et si on devrait faire attention à cet aspect, parce qu'il est évident lorsqu'on répond a un appel d'offre comme RFP, il faut l'évalué. On ne peut pas avoir 1900 et quelques personnes en parallèle, ou se mettre d'accord sur le fait de tourner une page pour pouvoir lire la suivante. Il faut donc qu'il aie comme même un ordre.

Donc, ce que je dis c'est que peut-être une partie de l'ordre est établie presque automatiquement par suite de la procédure qui est utilisée.

Par rapport au ralentissement, je ne sais pas si quelqu'un au sein du SSAC peut dire quelque chose, parce que cela se rapporte au traitement des TLDs, et nous ne pouvons rien dire à cet égard.

CHAIR DRYDEN:

Merci beaucoup. Maintenant la Commission européenne et ensuite la Norvège.

Commission Européenne: Merci beaucoup madame la présidente, merci beaucoup aussi pour le président du SSAC de sa présentation.

M'a question est la suivante et elle peut être un peut une répétition quelque part de ce qui a été demandé. Patrik, toi tu as parlé d'un system sur les commentaires avec l'introduction des nouveaux gTLDs. Moi je voudrais confirmer et je voudrais qu'on me dise si ce mécanisme de commentaires existe déjà ou s'il va être créé, c'est quelque chose qu'il faudrait demander au conseil et au SSAC.

PATRIK FALTSTROM: Je crois que le mécanisme de feedback qui sera mis en œuvre, sera en grande mesure... voyons je vais d'abord répondre a la deuxième partie de la question.

IANA possède déjà à l'heur actuel, un mécanisme de commentaires pour savoir combien d'élément peuvent avoir en attente. C'est-à-dire il ya des statistiques.

Mais il peut que les donnés qui viennent derrière cela, peuvent suffire au ralentissement. Il me semble que dangereux pour les gens qui sont à l'extérieur, que nous demandions au mécanisme spécifique des commentaires, parce que ce que l'on reçoit en tant que commentaire ou feedback, peut dépendre de la manière dont le ralentissement aura lieu. Cela peut avoir des conséquences sur le ralentissement, il se peut donc que se soit difficile de parler de variables spécifiques.

Mais c'est aussi l'une des raisons pour les quelles, depuis un niveau de 10.000 mètres, je parle d'un TLD existant d'un propriétaire ou de quelqu'un qui l'utilise. Pour moi ce mécanisme de commentaire en tout cas au niveau personnel, pourrait consister à mesurer de façon quotidienne, le pourcentage des demandes faite a IANA, jusqu'au moment où cela apparait dans la zone racine et xxx enregistre cette valeur qui a été reçu.

Une autre chose que l'on pourrait faire c'est voir combien cette queue d'attente d'IANA et longue ou pas, pour voir est ce qu'on peut équilibrer la charge de travail. On a besoin aussi de ce mécanisme de commentaire, mais je crois et je veux vraiment que tout le monde se concentre dans l'introduction des TLDs. C'est-à-dire nous devons avoir suffisamment de temps pour les commentaires, autant que pour concentrer dans la partie principale. Je ne sais pas si cela répond à ce que vous vouliez entendre dire?

Union Européenne:

Si vous me permettez madame la présidente, c'est une information dont je vous suis très reconnaissant, mais il ya peut-être quelque chose que je ne comprends pas bien. Je crois que l'on est entrain de suggérer que l'on a besoin d'un mécanisme pour les commentaires, mais d'autre part j'ai la sensation que la communauté s'est mi d'accord sur les mécanismes et sur les paramètres à mesurer, et j'ai l'impression que cela n'existe pas. Donc on ne suggère pas que ce mécanisme soit une condition préalable et nécessaire pour faire un pas à l'avant. M'a question est la suivante ; est ce que sa existe ou ca n'existe pas?

PATRIK FALTSTROM: Je veux dire pour quoi on a parlé au sein de SSAC de ceci pendant cette semaine. Je suis très sûre que nous allons publier un document avec une autre vision comme résultat des débats que nous avons eu pendant cette semaine, et que nous aurons la semaine prochaine, et nous allons peut-être dire quelque chose à propos de ça.

Mais le motif ou la raison pour la quelle, j'ai pris le micro pour parler du traitement par lot et pourquoi au sein du SSAC on veut continuer à débattre ceci, et le besoin de mécanisme de commentaire. C'est parce que nous avons encore vue dans certaines phases, qu'il ya trop de personnes dans la communauté, et ICANN qui continue à parler du fait qu'un un millier par an est un chiffre un peu compliqué, et nous pensons que ce n'est pas l'approche du problème qu'il faut avoir.

Dans cette perspective, nous croyons que nous n'avons pas fait le travail nécessaire pour ce thème. Je vais donc céder la parole a une autre personne du SSAC qui peut parler de cela. Je cède la parole à Jim Galvin.

JIM GALVIN: Je voudrais ajouter ce point de vue par rapport a ce circuit de feedback, parce qu'on peut le considérer comme un circuit composé de trois parties d'indicateurs, et les valeurs assignées a ces paramètres. La deuxième partie est liée à la valeur que peuvent avoir ces paramètres pour savoir quelle est l'importance du thème à traiter. Et la troisième partie se rapporte aux actions à mettre en place par rapport a les thèmes précédents.

Pour la première partie, comme Patrik là dit, IANA a des statistiques sur son site web. Il ya même une déclaration d'un graph qui montre le nombre de candidatures qui sont dans la queue. Il ya donc des donnés disponibles pour voir quelle est la performance actuelle du system. La deuxième partie concernerait le moment où au quel on devrait faire attention a ces donnés. Voila le débat que nous devons avoir, il faut avoir un débat sur cela, quelles valeurs nous devons avoir, quelles sont les tendances importantes sur cela. Et ce qui est essentiel c'est la réponse à tout cela.

Et la troisième partie est liée au mesure à prendre, bien sure nous voulons ralentir à un moment donné. Nous pouvons dire, bon je veux introduire de nouveaux TLDs à une moindre vitesse, parce que j'ai besoin de maintenir un fonctionnement, le system à des niveaux de services appropriés.

Merci.

CHAIR DRYDEN: Est-ce qu'il ya une autre réponse? Lyman?

LYMAN CHAPIN: Oui c'est Lyman Chapin, je suis membre de SSAC.

L'un des problèmes aux quels nous faisons face, c'est l'un des motifs pour les quels nous continuons de travailler de façon active sur ceci, et comme un problème a résoudre, c'est qu'il n'est pas encore clairement

visible et qu'elle sera la partie du system qui sera soumise a la plus forte pression, en ce qui concerne la vitesse de changement.

Nous croyons que la vitesse du changement, et cette vitesse a la quelle nous ajoutons des nouveau TLDs a la racine dans le programme des nouveaux gTLDs. Mais nous ajoutons aussi de nouveaux TLDs qui peuvent se comporter de façon très différente par rapport à ce qui existe déjà.

Les TLDs, aussi bien que ceux liés aux codes de pays, les TLDs génériques. On fait partie de la racine pendant très longtemps, on les connaît et on veut bien, et ils ont des caractéristiques aux quels le system s'est peu à peu adapté. Et si un operateur de registre demande des modifications aux registres qui définissent une zone de la racine, le system est déjà adapté à ce type de demandes.

Mais avec les nouveaux TLDs que nous ajoutons dans ce nouveau programme des gTLDs, ils auront peut-être des comportements différents. Nous ne savons pas si cela va se passer de cette manière, et nous ne savons pas quelle sera la grandeur de cette différence, même si nous considérons la liste des candidatures, des chaine de caractères et les candidats, dans bien des cas il s'agit d'organisation qui a des circonstances différentes, on registrerait des zones a deuxième niveau ou troisième niveau en dessous des ccTLDs, ou des.com ou des.net par exemple.

Et la manière dont les gens voient les vitesses de changements dans le.com, sera différente de ce a quoi nous sommes habitués dans la racine.

Donc il ne s'agit pas que de la vitesse d'ajout des TLDs à la racine. Il faut aussi savoir quel type de changement de vitesse de changement régulière que nous aurons avec ce type de TLDs qui peuvent avoir des modèles d'exploitation très différents de ceux aux quels nous sommes habitués, et que le system a soutenu progressivement et au fur et a mesure de l'évolution du system.

Ce n'est pas que je veux mettre une alerte, mais nous prenons vraiment au sérieux cette question, et nous estimons qu'il ya beaucoup de travail à faire pour s'assurer de savoir quels sont les paramètres, pour savoir comment nous allons mesurer, et comme Jim là dit, pour être sure que nous savons ce qu'il faut faire, parce que ces indicateurs commencent a nous faire voir que les choses commencent a êtres débordées, et que nous commençons a perdre le control.

CHAIR DRYDEN:

J'ai l'Allemagne, l'Égypte, et la Norvège qui demande la parole.

Norvège:

Merci madame la présidente et merci le SSAC pour la présentation.

M'a question rejoint ce qui a été dit par le représentant de la commission européenne, pour savoir si ce mécanisme de feedback. Nous avons des questions par rapport à cela.

Et je suppose que la réponse, c'est que nous du coté du GAC nous devons en moins demander au conseil d'administration de l'ICANN, de définir quels sont ces mécanismes de feedback ainsi que les indicateurs qui seront utilisés, ainsi que les niveaux de ces indicateurs. Une fois que ces niveaux seront définis, il faudra établir les actions qui seront mises en place, c'est ce que nous pouvons demander au conseil d'administration de faire.

J'ai une question par rapport a la réponse de l'Égypte en ce qui concerne les paramètres, outre de ce que vous venez de dire dans les processus de mise a jour des fichiers de la zone racine, ce que fait VeriSign et IANA. Y a-t-il un paramètre que les opérateurs de la zone racine devraient surveillés? Est ce que cela est en rapport avec ce dont on parle en ce moment?

Voila une de mes questions.

Et finalement je voulais faire un commentaire, m'a question visé et allait dans le sens de ce que Patrik vient de dire. Moi aussi j'ai entendus dire que 1000 gTLDs par an serait un chiffre difficile à gérer. M'a conclusion est la suivante, que le traitement se fasse en un lot ou au plusieurs lots, ce n'est pas un problème d'avoir plus de 1000 TLDs, à condition que l'on puisse maitriser la vitesse a la quelle ces gTLDs sont incorporés.

PATRIK FALTSTROM:

En ce qui concerne les opérateurs de la zone racine, plusieurs rapports ont été rédigés. Et si je m'abuse, tous ces opérateurs ne pensent pas

qu'il y ait un problème dans ce sens. Mais c'est une question qui devrait être posée à RSSAC.

CHAIR DRYDEN: Merci Patrik, l'Allemagne prend la parole.

Allemagne: Merci madame la présidente, je pense que mes questions ont peut-être été répondues au cours de ces conversations. Mais j'aimerais comme même synthétiser ce que j'ai compris à partir de ces conversations, et vous allez me corriger si je me trompe.

D'après ce que j'ai compris, il existe un lien par lot et les files d'attente par zone racine. D'autre part en ce qui concerne aux éventuels problèmes non résolus au niveau de l'extensibilité de la zone racine, il est très important de compter sur un system de traitement par lot neutre, qui nous permet d'établir des priorités.

Nous savons qu'il ya des contraintes, mais je crois que ca serait beaucoup plus facile si il y en avait pas. Mais si ces contraintes n'existaient pas, il nous faudrait voir si nous donnons les mêmes possibilités à tout le monde pour être en début de la file d'attente.

Il ya certaines subtilités qu'il faut considérer, en ce qui concerne les étapes à suivre à venir, afin d'établir un certains nombre de demandes de candidatures. Il nous faut réagir et il est nécessaire de voir s'il faut qu'il ait des interventions.

Cela me fais penser que la planification d'un projet comme celui-ci n'est pas facile, car nous nous retrouvons dans une situation où l'année prochaine, nous allons avoir les premières candidatures prêtes à faire l'objet d'une délégation et celle-ci serait une prévision assez optimiste.

Finalement, avec ce regard optimiste ce processus durerait 02 années. Cela veut dire que nous pourrions avoir 2000 délégations, et je sais qu'il faut qu'il ait une réaction, parce qu'il peut y avoir des interférences inattendues après ces délégations. Est-ce que j'ai bien compris?

PATRIK FALTSTROM:

Je pense que je suis content de pouvoir discuter de ce sujet avec vous, il faut se rappeler que au fur et a mesure qu'on commencera a incorporer les TLDs, on aura plus d'informations par rapport a comment cela fonctionne. Nous aurons un ou deux changements par an par TLD existant, et nous ne savons pas si ce chiffre va changer ou pas.

Il ya tellement d'incertitude aujourd'hui, que un grand nombre de personnes y compris moi-même, nous aurons une idée plus claire de comment les choses se passent, une fois que le system commencera à être opérationnel.

C'est pour ca que nous dans la communauté technique, on veut cesser de deviner pour commencer a finalement voir le system en fonctionnement afin de nous assurer que tout est stable. Ce serait beaucoup plus pratique de continuer à parler et a deviner.

Je ne sais pas si quelqu'un d'autre voudrait s'étendre sur ce que je viens de dire?

CHAIR DRYDEN:

Merci pour cette question. Je donne la parole à l'Égypte et puis les Pays-Bas.

Égypte:

Merci beaucoup. Encore une fois il ne s'agit pas d'une question à valis dire, mais je vais essayer de partager ce que j'ai compris comme le représentant de l'Allemagne là fait.

J'ai compris que par le traitement par lot maintenant, n'est pas le terme adéquate à utiliser, en parle de deux étapes, l'évaluation et la délégation. Pour le traitement par lot ca serait un terme qu'on pourrait utiliser pour la phase d'évaluation, mai par la suite lorsqu'on parle de délégation, si nous allons avoir un ralentissement de l'incorporation des TLDs, ce ralentissement va avoir lieu indépendamment le fait que les TLDs appartiennent à un même lot ou pas.

C'est pour quoi on n'a pas besoin de voir la fin d'un premier lot, pour commencer avec un deuxième lot. Le lot ce qui sera affecté c'est l'ordre des lots, et ce sera affecté par deux facteurs. D'un coté le cycle administratif et d'autre part la performance technique, et en ce qui concerne le cycle administratif, il pourrait être estimé alors que le deuxième facteur devrait être analysé en temps réel.

PATRIK FALTSTROM: Ce que SSAC discute maintenant c'est le travail technique qui doit être mis en place, lorsqu'on commence à lire IANA et on commence à mettre en place les TLDs dans la zone racine. A ce moment là le traitement par lot n'a pas d'importance, ce qui a d'importance c'est le rythme et le ralentissement.

Il ya donc des aspects liés a l'évaluation et il ya d'autres aspect que nous ne connaissons pas, cela pourrait inclure le traitement par lot. Donc c'est un peu dangereux, je ne veux pas dire par là que pour nous le terme « le traitement par lot » ne devrait pas être utilisé. Ce que je veux dire c'est que nous sommes un petit peu stressés de voir les questions de vitesse et l'ordre et non pas le traitement.

CHAIR DRYDEN: Merci, je vois le Pays-Bas qui veut prendre la parole et après l'Italie et le Pakistan.

Pays-Bas: Merci Patrik pour votre présentation. J'ai quelques question aux quelles on a déjà répondu, mais je suis surpris de ne pas bien comprendre qui fait quoi. Nous avons le rapport sur l'extensibilité de la zone racine de l'ICANN, et nous pouvons voir qu'il ya un grand nombre de mécanismes de surveillance qui ont été établies, on sait qu'il ya différentes organisations qui travaillent à la mise en place de cette surveillance.

M'a question en réalité est la suivante, dans ce circuit de feedback dont vous parler où il ya les indicateurs et où il faut encore concevoir les paramètres, il faut bien choisir les bons paramètres, et vous avez parlé

du temps qu'il faut pour pouvoir parvenir a un changement, mon inquiétude vise un peu pour savoir qui fait quoi? Il ya tellement de parties qui participent. Vous avez parlé du RSSAC. Et nous voudrions savoir si dans ce circuit de feedback, nous voudrions savoir s'il y aura des informations sur le ralentissement de la mise en œuvre, et à ce moment là qui ferait quoi?

Peut-être que ce n'est pas une question pour vous mais peut-être pour l'ICANN. Je ne sais pas si on sait vraiment où cela est contemplé dans les paramètres de alerte précoce, et quelles sont les parties qui sont concernées.

JIM GALVIN:

Je vais vous répondre en disant que nous avons posé la même question, en demandant un system d'alerte précoce pour répondre au rapport d'extensibilité de la zone racine, et c'est en fait la question a la quelle il faut répondre.

Ici nous nous concentrons sur le fait de dire il faudrait y avoir un circuit de feedback. Et c'est ca ce qu'il faut créer et prendre et documenter afin que tous nous puissions êtres alaises, et qu'on puisse réagir de la façon adéquate.

Nous n'avons pas une proposition spécifique sur la façon dont cela devrait se passer, mais il sait probablement quelque chose qui devrait être développé par le personnel.

PATRIK FALTSTROM: Comme vous l'avez bien dit, vous avez reçu le rapport où on explique que ces paramètres sont mesurés, et c'est pour ça que pour répondre à la demande de la commission européenne, je ne pense pas qu'il faille inventer des variables nouvelles et des paramètres nouveaux, il nous faudrait tout simplement voir quel est ce puzzle, et comment peut-on faire en sorte que les différentes pièces puissent trouver leurs places.

CHAIR DRYDEN: Le Pakistan.

Pakistan: Merci pour cette présentation et merci pour ce débat. Nous savons que les sujets liés au SSAC sont très importants, il ya des activités en cours qui sont nécessaires pour le succès du system de nom de domaine. J'espère que le GAC pourra vraiment faire une contribution solide et riche à ce travail. Et je vous suggère que SSAC puisse également tenir des recommandations de l'académie.

Et en plus en ce qui concerne la discussion par rapport au tir à l'arc numérique qui est le traitement par lot, je suggère que l'on continue de mettre en place cette approche multipartite pour trouver une solution adéquate pour le traitement de ce grand nombre des nouveaux TLDs, avec le soutien de notre organisation et du comité consultatif y compris le GAC.

Nous allons pouvoir donner tout notre soutien à cette approche de multiple partie intéressée. J'espère que ce type d'approche nous permettra d'arriver à une solution adéquate pour toutes ces questions.

CHAIR DRYDEN: J'ai oublié l'Italie, je m'en excuse. L'Italie je vous donne la parole.

Italie: Merci madame la présidente. Ce que nous avons compris de ce débat c'est que, tout d'abord, l'incorporation de 1000 TLDs par an c'est un chiffre qui ne devrait pas poser des problèmes, à condition qu'on n'incorpore pas tout les TLDs en même temps et le même jour. C'est-à-dire que à condition que cette incorporation ait eu lieu de façon graduelle toute l'année.

Mais ce qui est important dans cette conversation, c'est que sur la base d'une surveillance continue de la performance de la zone racine au cas où il y aurait une détérioration au niveau du service, il faudrait y avoir un plan d'urgence et nous devons nous assurer que ce plan d'urgence existe, et après c'est important de savoir qui fait quoi? C'est-à-dire qu'il devrait y avoir un impact sur l'activité du personnel de l'ICANN, et par conséquent sur l'activité du conseil, afin de pouvoir parvenir a ralentir par exemple l'incorporation des TLDs. Mais ce qui est important c'est de surveiller ce processus de façon continue, et avoir des plans d'urgence suffisamment efficaces.

Je voudrais transmettre mes félicitations au SSAC, car nous avons l'impression que nous avons plusieurs variables, mais en même temps il ya une bonne connaissance de toutes ces variables et de leurs effets possibles.

Merci beaucoup.

JIM GALVIN:

On m'a demandé de préciser et de faire un commentaire par rapport au commentaire que j'ai fait au par avant par rapport a une question de l'Italie et d'autres membres. Peut-être que j'ai exagéré quand j'ai dis que le personnel devait créer un system de monitoring ou de surveillance et d'alerte précoce. Il est important de mettre l'accent sur le fait qu'une grande partie de cette activité est déjà en cours, et que cela ne fait partie des activités du personnel, les opérateurs de la zone racine sont tout a fait conscient, de la fonction et le rôle que joue le system racine, et mène une activité de surveillance. Il aussi une partie du RSSAC qui se penche sur le développement des variables, et il y aura une discussion également jeudi, sur le rôle du personnel. Le rôle du personnel est de soutenir et de faciliter le travail des opérateurs de la zone racine, ainsi que faciliter que le développement continue de ce type d'indicateurs, et de leur signification ainsi que des plans d'urgence, pour savoir ce qu'il faut faire en fonction des valeurs des indicateurs.

Je voulais juste préciser, ce n'est pas que le personnel doit faire le travail mais c'est un travail qui est fait par toute la communauté. Il ya déjà un travail qui est en cours, et qui devra être complété.

CHAIR DRYDEN:

Merci Jim, je pense que nous pouvons maintenant clore cette séance en particulier. Merci encore aux membres de SSAC d'avoir parler d'une question qui est très intéressante, et qui est liée a la zone racine, aux délégations, et a la surveillance de ces délégations.

Merci beaucoup, et je pense que nous allons nous revoir au cours des différentes réunions qui vont se succédées.